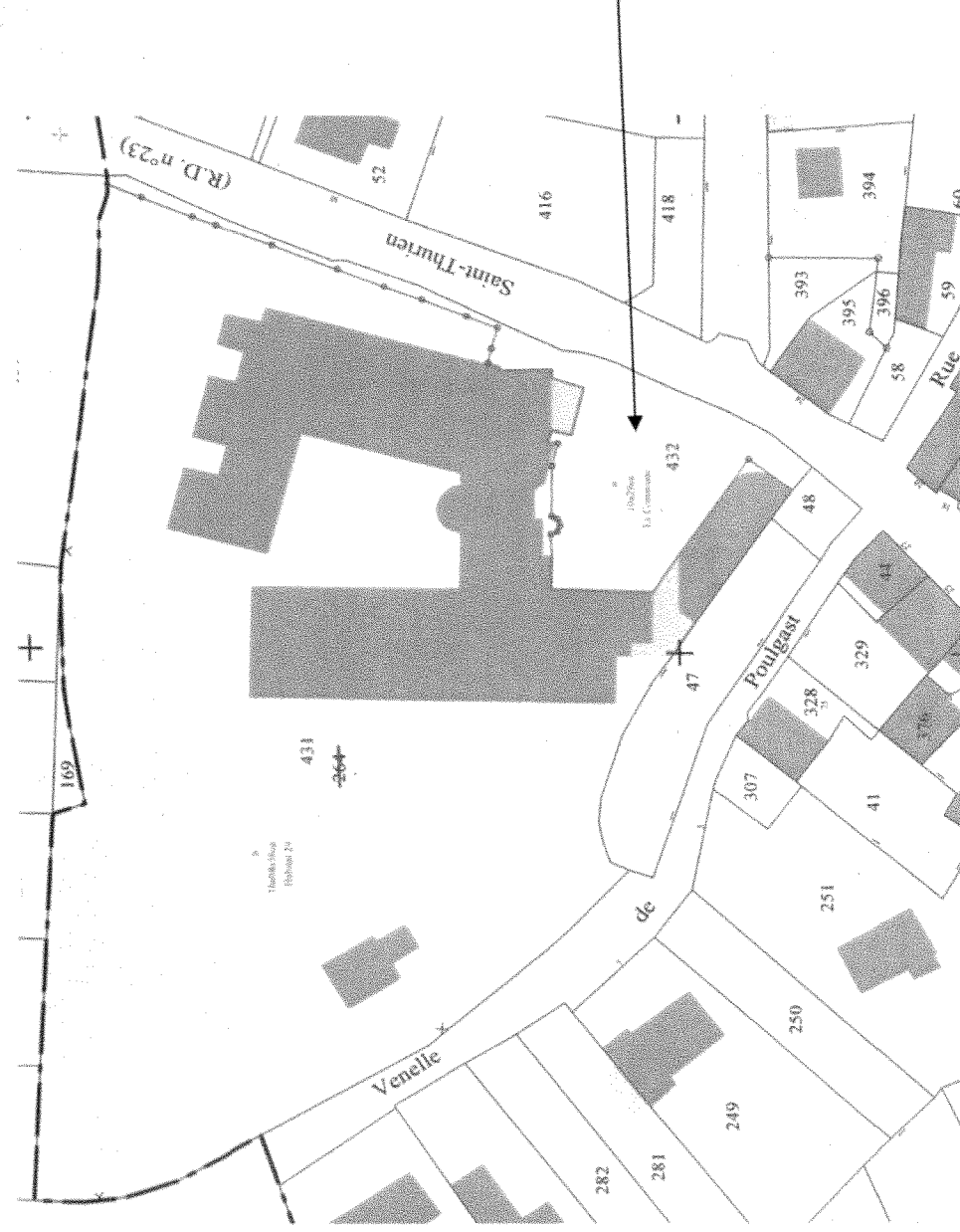


**DEL 14.02.2014-010 : Rétrocession d'espace public EHPAD Les Genêts**

Dans un souci de bonne gestion, il apparaît judicieux qu'habitat 29, office public de l'habitat départemental, cède une partie de ses terrains de l'EHPAD qui sont à usage de voirie et d'espaces verts à la commune de Bannalec.

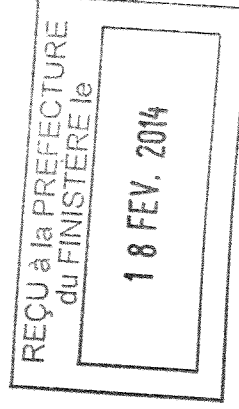


**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

**Autorise** la rétrocession de la parcelle cadastrée dans la section AD sous le numéro 432 (rue de Saint-Thurien) d'une contenance de 10 ares et 29 centiares au profit de la commune

**Autorise** monsieur le maire qui authentifiera l'acte et Guy Le Sergent qui représentera la commune a signer l'acte à intervenir

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE**

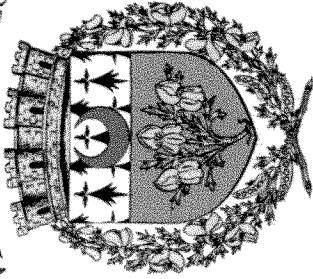


EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,



YVES ANDRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2014

L'An deux mil quatorze, le quatorze février, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée le six février deux mil quatorze, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, M. Guy LE SERGENT, M. Daniel SELLIN, Mme Josiane ANDRÉ, Mme Nicole RIOUAT, M. Marcel JAMBOU, Mme Martine PRIMA, M. Arnaud TAËRON, Mme Marie-France LE COZ, Mme Michèle BERNARD-LE ROUX, Mme Colette LE BOURHIS, Mme Yveline SINQUIN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Marie-José TOULLEC, M. Bruno PERRON, Mme Marie-Laure FALCHIER, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Stéphane LE PADAN, M. Christophe LE ROUX, M. Florent HILIOU, M. Jean-François LE ROUX, M. Stéphane LE GUERER.

Etaient absents :

M. Alain JACQUIOT, excusé, qui a donné procuration à Madame Marie-José TOULLEC,  
M. Yannick GUERNEC, excusé, qui a donné procuration à Madame Colette LE BOURHIS,  
Mme Catherine FAVERIE, excusée, qui a donné procuration à M. Florent HILIOU,  
M. Gérard BÉRAUT,  
Mme Marie-Renée THIEC.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Christophe LE ROUX, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 décembre 2013.